

vernement. Nous indiquons cette réforme en particulier, dans ces colonnes mêmes, dès l'avènement du ministère Chapleau.

On ne songe guère à murmurer contre les taxes municipales, mais on jette les hauts cris dès que le gouvernement veut taxer. Présentement la dette de Montréal, avec ses cent mille habitants, est aussi forte que celle de la province, avec plus d'un million d'âmes, et personne ne s'en alarme guère, mais tout le monde est effrayé de la dette provinciale.

Le moment est venu pour les municipalités de se mettre à contribution pour le salut commun. Elles se tireront toujours d'affaire, et s'il doit y avoir péril, il y a moins de risque à ce que ce soit elles qui le subissent plutôt que les institutions provinciales.

A. GÉLINAS.

LE TRAITÉ DE WASHINGTON

Conformément à une résolution récemment prise par le Congrès, le président a envoyé le 17 à ce corps un message accompagnant un rapport de M. Evarts, secrétaire d'Etat, relativement aux difficultés survenues entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, au sujet des pêcheries canadiennes. Nous avons à plusieurs reprises raconté qu'en janvier 1878, des pêcheurs de Gloucester, Massachusetts, ont été violemment attaqués par les habitants du littoral de la Baie-de-Fortune, à Terre-Neuve, et en ont été expulsés en perdant leurs filets qu'ils avaient amarrés à la côte. De la réclamation du gouvernement des Etats-Unis qui a demandé à l'Angleterre qu'elle payât les dommages causés à ses pêcheurs. Le gouvernement anglais a répondu par une fin de non-recevoir basée sur ce que les pêcheurs américains avaient péché en temps et avec des engins prohibés, en violation des lois et des règles locales. A raison de ces faits, le Congrès a invité le président à lui communiquer les correspondances et documents échangés pendant les négociations avec la Grande-Bretagne.

Le message du président est bref, et se borne à approuver les conclusions du Secrétaire d'Etat quant aux mesures à adopter pour affirmer les droits américains et procurer le redressement des dommages soufferts par les gens de Gloucester. Le rapport de M. Evarts est plus étendu ; il comprend l'exposé des faits, résume l'attitude respective des deux gouvernements, explique clairement l'interprétation américaine du traité de Washington, et propose au Congrès des mesures impliquant l'abrogation virtuelle ou une révision immédiate de ce traité.

Le gouvernement anglais finira par se rendre, comme de coutume, aux injonctions des Etats-Unis, mais c'est nous qui, comme de coutume aussi, paierons les pots cassés.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalerons à nos lecteurs quelques-uns des ouvrages les plus recommandables sur la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus, que l'on peut se procurer à la librairie de J.-B. Rolland & Fils, à Montréal.

Le Mois du Sacré-Cœur de Jésus, un vol. in-32 cartonné, de 25 centimes, par A. M. D. G., en est rendu à sa 27ème édition.

Petit Mois du Sacré-Cœur, pensées pieuses pour le mois de juin par l'auteur des "Paillettes d'Or," jolie brochure in-32, prix : 5 centimes ; la douz. 40 centimes ; le cent, \$3.15, francs.

De la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le P. Franco, S.J., et traduit de l'italien par le chanoine Labé, un vol. in-18, relié, de 75 centimes.

Le Nouveau Manuel de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le P. Franco, S.J., traduit par le chanoine Labé, un vol. in-18, relié, de 75 centimes.

Le Sacré-Cœur de Jésus d'après St-Alphonse ou Méditations pour le Mois du Sacré-Cœur, par le Père St. Omer, in-18, reliure toile tr. rouge ; prix : 50 cents.

Visite au Sacré-Cœur de Jésus à Notre-Dame du Sacré-Cœur et à saint Joseph, pour chaque jour du mois, in-18, relié ; prix 75 cents.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Parmi les tentatives que les nihilistes ont faites pour pénétrer dans le Palais d'Hiver, la *Pall Mall Gazette* raconte la suivante :

Pendant qu'il était gouverneur de Saint-Pétersbourg, le général Gourko avait libre accès dans les appartements de l'empereur. Un jour, néanmoins, la sentinelle qui était à la porte, rentrant dans son aspect quelqu' chose d'inaccoutumé, l'arrêta, lui disant qu'il doit l'annoncer à l'empereur.

Le général voulut d'abord passer outre, mais voyant que son insistance confirmait le garde dans ses soupçons, il consentit à être annoncé. Le garde fit part de ses doutes à l'empereur qui, s'approchant d'un bureau où aboutissait un fil télégraphique qui le mettait en communication avec la résidence du général, demanda où était Gourko.

— A la maison, lui répondit-on.

Le pseudo-Gourko fut arrêté : c'était un membre du comité révolutionnaire.

On s'est un peu ému en Angleterre de la nomination de sir Charles Dilke, à l'important poste de sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, et l'étonnement des Anglais a été partagé depuis par toutes les chancelleries de l'Europe.

En effet, les opinions socialistes connues du célèbre député de Chelsea, eussent pu trouver une récompense à l'intérieur, comme celle de son collègue en radicalisme, M. Chamberlain, qui est nommé ministre du commerce ; mais étaler ces opinions à la face de l'Europe, comme si elles étaient celles de l'aristocratique Angleterre, est un procédé qui a surpris tout le monde.

Certes, M. Gladstone ne pouvait faire autrement que d'admettre dans le cabinet, ou à des places importantes, les représentants des radicaux qui l'ont aidé dans les élections, mais prendre le plus connu d'entre eux et en faire un sous-secrétaire aux affaires étrangères, cela ressemble presque à une provocation.

On sait qu'en France, à Paris surtout, on travaille le dimanche comme la semaine, quoiqu'il y ait une loi qui le défende. La Chambre des députés a cru devoir faire disparaître cette loi elle-même, sous le prétexte qu'il valait mieux l'abroger que de ne pas l'appliquer.

M. Chesnelong et d'autres catholiques ont vainement cherché au Sénat à empêcher que cette loi fut abrogée, et à obliger le gouvernement de suspendre les travaux publics le dimanche.

M. Chesnelong a traité la question au point de vue de l'intérêt social, il cite l'opinion d'un publiciste anglais qui a écrit un mémoire sur l'observation du dimanche. Les Anglais sont unanimes à reconnaître la nécessité d'un jour de repos par semaine.

Après les hommes d'Etat, continue l'orateur, les économistes ont aussi le droit d'être écoutés ici. M. le baron Charles Dupin et Proudhon, quoique bien éloignés, au point de vue des convictions chrétiennes, sont d'accord pour approuver la solennité du repos du dimanche. Il faut consulter aussi les médecins, qui disent qu'un repos est nécessaire à l'homme pour maintenir la santé du corps et la vigueur de l'esprit. J'arrive à des gens qui ont le sentiment de la pratique, un industriel considérable nous dit que le repos du dimanche est utile, et que, s'il n'est pas observé, il est remplacé par le repos du lundi, qui est d'une autre nature, et à coup sûr moins conforme aux règles de l'hygiène.

M. Chesnelong va me jusqu'à citer M. Martin Nadaud qui, lui aussi, a déclaré que le repos du dimanche était indispensable.

L'honorable sénateur recherche ensuite quelle est la liberté qui serait mise en péril si la loi de 1814 était appliquée.

Ce n'est pas la liberté de conscience, dit-il, car elle ne pénètre pas dans le fort intérieur ; ce sont certains décrets d'une date plus récente qui violent cette liberté. (Applaudissements à droite.) Ce n'est pas la liberté des cultes, car les protestants, les israélites professent la nécessité de jouir du repos ; quant à ceux qui n'ont aucun culte, on leur demande seulement de ne pas offenser par des actes extérieurs la conscience de la majorité du pays.

En résumé, M. Chesnelong demande au Sénat de voter son amendement, et de ne pas abroger purement et simplement une loi qui est le signe d'un respect, que les nations civilisées ne repudient jamais sans déchoir.

FEU M. PAPINEAU

Nous avons lu avec plaisir dans le *Courrier de Montréal* le patriotique article qui suit :

Le *Canadien* vient de publier, sur l'ancien chef de la province de Québec, un article contre lequel nous ne pouvons que protester.

Nous sommes de ceux qui ont été à même d'apprécier les nobles qualités qui distinguaient feu M. Papineau et comme homme public et comme homme privé, et nous respectons sa mémoire, sans nous poser en juge de ses affaires de conscience. Dans les derniers temps de sa vie, nous avons différé d'opinion avec lui ; le parti conservateur a cru devoir suivre une voie plus pratique que celle que M. Papineau voulait nous tracer ; mais cela ne nous a point fait oublier le grand patriote, le puissant orateur qui, durant près de trente ans, s'est tenu debout sur la brèche, faisant aux droits de sa nation un rempart de sa poitrine, et à qui — en somme — nous devons en grande partie les privilégiés constitutionnels dont nous jouissons.

M. Papineau appartient au parti conservateur comme au parti libéral ; nous avons invoqué son nom et nous l'invoquerons encore. Ce fut un grand Canadien ; c'est l'une de nos gloires nationales ; et c'est faire un acte anti-patriotique que de chercher à le rabaisser dans l'esprit de notre population, c'est là notre avis.

Bien plus, nous avons cru devoir applaudir au drame qui le met en scène. Cette pièce est écrite dans un excellent esprit ; c'est un appel en faveur de la conciliation et de la concorde ; des sentiments nobles et patriotiques y sont exprimés ; les événements de 1837 sont présentés sous leur vrai jour ; nous aurions cru être injuste en ne donnant pas à cette œuvre le courage de notre encouragement.

Nous avons souvent déploré que M. Fréchette gaspillerait son talent littéraire dans les luttes stériles de la politique ; et, quand il abandonne celles-ci pour se livrer exclusivement à une carrière où il peut faire plus d'honneur à son pays, nous ne nous inquiétons point de savoir à quel parti il appartient, et tant qu'il nous donnera des œuvres comme *Papineau*, nous croirons devoir l'applaudir et le féliciter.

UN GRAND MOURANT

On vient de faire dans bien des journaux d'Europe l'oraison funèbre du prince Gortschakoff. Vivant dans son pseudocercueil, il a pu entendre le bruit des chants funèbres. Le fait est que le prince peut encore vivre pendant quelque temps. En ce moment sa famille espère — si le mieux continue — le transporter à Baden-Baden. Malheureusement, les différentes maladies que la presse a prêtées au prince ne sont pas celles dont il souffre en réalité. Le chancelier russe souffre de la goutte. Le cœur n'est pas atteint, Gortschakoff est seulement malade de ses 82 ans. C'est une grande horloge dont les rouages sont usés. Un de ses rares intimes amis me dit que l'autre jour, le râlement de sa poitrine rappelait le bruit du frémissement d'un balancier d'horloge — qui peu à peu se ralentit.

Le chancelier voit la mort venir — lointaine encore, je l'espère. Il a signé un billet adressé au Tsar, par ces : "un mourant." Du moins, il mourra sur la scène — ce grand acteur du long drame. Il est en ce moment couché en son hôtel du ministère, à Saint-Pétersbourg.

Il s'en va lentement avec la grande époque dont il était le dernier survivant. Disraeli et Gladstone que, les autres mercredis, j'ai dessinés, sont moins âgés que lui. Surtout ils sont moins anciens de pouvoir. Depuis soixante-trois ans, le prince est dans la diplomatie. Depuis vingt-quatre ans, il gouverne, comme chancelier, la politique de l'empire russe. L'an prochain, il eût pu donc fêter avec la Russie — non pas les noces d'or, mais "les noces d'argent."

Le Remède du Père Mathieu

Guerit l'intempérance d'une manière prompte et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette funeste passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un fribuge, un tonique et un aérorant ; elle chasse la fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir modéré de boire ; elle reni la vigueur à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée paralyse presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux. — Le lendemain d'une orgie, une seule cuillerée à thé de cette préparation sera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle guérira aussi toutes sortes de fièvres, la dyspepsie et la torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix : \$1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada.

S. LACHANCE, Pharmacien
646, rue Ste-Catherine Montr.

UN MARTYR

Nous avons déjà publié, d'après le *Courrier de Varsovie* et le *Czas de Cracovie*, la lamentable aventure de l'abbé Kobylowics, curé d'Oratoff, dans le gouvernement de Kief : bien qu'il ait les mains pleines de bonnes œuvres, le digne prêtre se voit accusé de meurtre ; les apparences sont accablantes ; il ne peut que protester de son innocence ; il est condamné aux travaux forcés à perpétuité ; son évêque le dégrade solennellement ; on l'envoie au fond de la Sibérie ; il en est à la vingtième année de sa torture, lorsque, touchant à l'heure du trépas, le véritable assassin fait appeler l'autorité judiciaire et déclare qu'il est l'auteur du crime ; qu'il a caché le fusil au moyen duquel il l'a perpétré, derrière le maître-autel de l'église, afin d'inculper son propre pasteur ; qu'une fois l'abbé Kobylowics condamné à la terrible peine, il est allé le trouver dans sa prison et lui a avoué son double forfait sous le sceau de la confession, sans avoir jamais eu ensuite le courage de le sauver en se dénonçant... Stupéfaction de douleur ! ordre est donné de mettre Kobylowics en liberté, et cet ordre arrive presque juste à l'heure où l'on vient de confier à la terre sa dépouille mortelle, Dieu ayant voulu délivrer lui-même l'héroïque martyr du secret de la confession !

Tels sont les principaux traits du récit. Nous venons de le relire et tenons à y revenir, du moins en quelques mots, car il rend très sensible la participation de l'Église à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Majesté sainte, grandeur incomparable, ce prêtre, revêtu de l'ignoble livrée des forçats est un tabernacle vivant de la foi vivante. Il marque la distance du fini à l'infini. Il prête une voix au silence pour proclamer les glorieuses prématrices de l'âme. Sous les ruines du péché, à travers les corruptions d'une époque néfaste, il redresse l'éternel Adam à la hauteur de sa taille primitive !...

C'est ici que le moi humain est vaincu, ou plutôt c'est ici, grâce à l'indéfendable vertu du sacrement de l'ordre, que la nature humaine s'arrache à ses propres misères pour s'élever et se confondre dans la règle de l'éternelle vérité.

Comme vous, comme moi, comme nous tous, l'abbé Kobylowics tenait aux aises de sa demeure, à l'honneur de son nom, au respect des gens dont il était connu. Sans doute, il lui était agréable de s'asseoir à la table d'un ami, de lire un bon livre dans le calme de la solitude, d'aller et de venir à son gré, de "voir les douces proches du matin et du soir, et la fleur du printemps et la rose de l'été," de jouir, en un mot, des biens innocents dont la possession fait le charme de notre courte existence, et voilà que, soudain, il est précipité au fond du puits de l'abîme ! Il est prisonnier, il est réduit à la compagnie d'êtres grossiers et criminels, il est un objet de dégoût et d'horreur : le seul espoir terrestre qui lui soit permis, c'est de survivre dans une longue malédiction.

Que ne parle-t-il ? Que ne confond-il le scélérat auteur de sa terrible agonie ? Que ne le livre-t-il pas au bras séculier ? Il ne le peut pas ? Magistrat suprême de la loi de miséricorde, l'Agneau lui a scellé les lèvres d'une goutte de son sang. Le secret du tribunal de la pénitence est absolu. Le trahir, c'est outrager Dieu, qui est l'unique dépositaire. Il ne lui reste qu'à se courber sous sa lourde croix et à la porter au seuil de l'éternité. Tel est le prix du sacerdoce institué en la personne de Pierre, prince des Apôtres ; tel est aussi l'un des moyens par lesquels le Sauveur a daigné nous apprendre "que l'homme passe infiniment l'homme."

Heureuse, cependant, la Pologne, d'avoir le don de toujours fournir des martyrs. Sous le coup de persécutions permanentes et très atroces, elle ne dévie ni ne faiblit. Considérés dans leur ensemble, ses prêtres et ses paysans rappellent la sainte aurore du christianisme. Aujourd'hui, c'est Kobylowics ; hier, c'étaient de malheureux Ruthnés qui se laissaient fusiller aux portes des églises de leurs villages, plutôt que d'abjurer la foi des